



**MÉMOIRE DU FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL SUR LE
RENOUVELLEMENT DE LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE**

Déposé au Secrétariat à la jeunesse

Septembre 2008

Tables des matières

<i>INTRODUCTION</i>	3
<i>MONTRÉAL : NOTRE RÉGION</i>	3
<i>I – SUIVI DE LA STRATÉGIE D’ACTION JEUNESSE 2006-2009</i>	4
a) Le FJÎM : un acteur incontournable	4
b) Le FRIJ : un soutien essentiel à la jeunesse montréalaise	7
c) Électeurs en herbe : une expérience stimulante pour les jeunes	8
d) Concours Je prends ma place	9
e) Engagement jeunesse : un programme à poursuivre	10
<i>II – PERSPECTIVES POUR LA NOUVELLE STRATÉGIE : DES MESURES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES JEUNES</i>	10
a) Un soutien à la relève en emploi, éducation et en entrepreneuriat	10
b) Des projets pour stimuler la relève citoyenne	13
c) Améliorer les conditions de vie de la relève régionale	14
d) La diversité : une richesse pour la région montréalaise	15
e) Des moyens pour que la relève artistique prenne son envol	18
f) Qualité de vie et développement durable	19
<i>CONCLUSION</i>	19
<i>Tableau synthèse des mesures proposées par le Forum jeunesse de l’île de Montréal</i>	21

ANNEXE

Réseau Expats-Québec

INTRODUCTION

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) reconnaît la mobilisation qu'a créée la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 autour des enjeux jeunesse, de même que la réalisation de projets qui en découlent. En plus de tracer les grandes orientations jeunesse, la Stratégie a confirmé le dynamisme des organismes jeunesse à travers l'ensemble du Québec.

Dans le cadre des consultations, les membres du FJÎM souhaitent s'exprimer au sujet du rôle du FJÎM et du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), en plus de proposer des mesures pour la jeunesse québécoise autour des thèmes proposés par le Secrétariat.

MONTRÉAL : NOTRE RÉGION

Avant d'aborder ces éléments, il importe de dresser un portrait de la région montréalaise pour mieux saisir les défis que devront relever les jeunes et les organismes jeunesse dans les années à venir.

Forte de ses 1 871 846 habitants, la région de Montréal compte 27 % des jeunes du Québec, ce qui représente près de 400 000 jeunes dont 120 000 sont issus des communautés culturelles. De plus, annuellement, près de 20 000 jeunes en provenance des régions s'installent à Montréal, tandis qu'un nombre équivalent quittent la ville pour s'établir, dans une grande proportion, dans les banlieues.

Au-delà de ces chiffres, la diversité est l'un des termes qui caractérisent Montréal, que l'on parle de l'économie, de la population, de la langue ou encore de la culture. Ce phénomène représente à la fois une grande richesse et un enjeu de taille pour les organismes montréalais.

La région doit également conjuguer avec de nombreuses problématiques sociales qui affectent les jeunes et dont certaines sont spécifiques aux centres urbains. À titre d'exemple, mentionnons le décrochage scolaire, les gangs de rue, l'itinérance, la pauvreté, le travail atypique, la qualité de l'environnement, le chômage chez les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles, etc.

Dans ce contexte, le FJÎM et ses partenaires mobilisent leurs ressources afin de favoriser la réussite sociale des jeunes Montréalaises et Montréalais et faire en sorte qu'ils possèdent les outils nécessaires pour assurer le rôle de la relève dans tous les secteurs.

La région de Montréal c'est aussi...

Une région où l'on retrouve 16 villes, dont celle de Montréal et ses 19 arrondissements, 19 carrefours jeunesse emploi, 12 centres de santé et de services sociaux, 28 centres locaux d'emploi, 5 commissions scolaires, 5 universités, 19 établissements d'enseignement collégial publics, 31 établissements d'enseignement collégial privés, 204 écoles secondaires, 500 organismes jeunesse, 2 centres jeunesse.

Le nombre d'organismes, la diversité et la complexité des problématiques et des instances de concertation de notre région sont des facteurs avec lesquels le FJÎM doit composer quotidiennement.

I – SUIVI DE LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE 2006-2009

a) Le FJÎM : un acteur incontournable

Depuis sa création, le FJÎM a tissé des liens avec les groupes du milieu jeunesse ainsi qu'avec les partenaires régionaux. De plus, il se veut représentatif de la diversité montréalaise au sein même de sa structure en intégrant 26 membres élus provenant des secteurs de la culture, de l'éducation, de l'environnement, de l'emploi ou encore de jeunes qui représentent les communautés culturelles, les allosexuels, les personnes handicapées, etc.

La réalisation des mandats du FJÎM nécessite des ressources financières adéquates¹ et des ressources humaines compétentes.

Des gains pour les jeunes

Un meilleur soutien à la relève artistique

Concrètement, les activités du FJÎM amènent des gains pour les jeunes et pour le milieu. À titre d'exemple, le Forum jeunesse a rejoint plus de 8 000 jeunes et a réussi à mettre de l'avant la question de la relève artistique par le biais l'AJS Outiller la relève artistique montréalaise. En matière d'investissements, ce projet a mobilisé les ressources des partenaires pour un montant de 709 000 \$.

Un transport de plus en plus actif

Dans le domaine du transport, le FJÎM défend, depuis plusieurs années, des positions qui visent le développement du transport collectif et des modes de transport actif. En juin 2008, la Ville de Montréal, à travers le Plan de transport : Réinventer Montréal, a décidé d'effectuer un virage en s'engageant à doubler le réseau cyclable et à développer le réseau de transport en commun.

Pour une plus grande participation citoyenne

Par la création du poste d'agent de participation citoyenne (APC), la Stratégie est venue confirmer l'apport considérable du FJÎM au volet de la participation citoyenne. En effet, le FJÎM y est très actif, que ce soit à travers le projet Prends ta place! ou encore la nouvelle AJS sur la participation électorale des jeunes qui réunit des acteurs importants, dont le Directeur général des élections du Québec, le Secrétariat à la jeunesse, la Ville de Montréal, la Fédération étudiante collégiale du Québec, la Fédération étudiante universitaire du Québec ainsi que des élus des paliers fédéral, provincial et municipal.

¹ Les ressources humaines du FJÎM sont soumises à la politique salariale de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal).

Le FJÎM est favorable au maintien de ce poste indispensable. Il tient à préciser que la participation citoyenne s'incarne de manière différente dans chacune des régions et qu'il est nécessaire de tenir compte des particularités régionales dans la définition des mandats des APC.

Les mandats du FJÎM

Au quotidien, le Forum jeunesse, à travers ses ressources humaines et ses membres, travaille à remplir les mandats prévus par la Stratégie :

- concerter les jeunes et les groupes de jeunes de l'île de Montréal;
- exercer un rôle-conseil en matière jeunesse;
- soutenir, à travers le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), des projets locaux, des projets régionaux ainsi que des actions jeunesse structurantes (AJS);
- initier et coordonner des projets de développement, tels que : Outiller la relève artistique, Prends ta place! et Électeurs en herbe.

Concerter les jeunes et les groupes de jeunes de l'île de Montréal

Le dynamisme du FJÎM nécessite la tenue de plusieurs rencontres avec les membres élus. En 2007-2008, 11 rencontres ont été tenues avec les 26 membres élus, 11 avec le comité exécutif et une vingtaine en sous-comités de travail. De plus, un soutien est accordé aux membres afin de les appuyer dans leurs activités de représentations et pour alimenter leur réflexion par rapport aux problématiques régionales.

L'Événement annuel du FJÎM est une autre façon de rejoindre des centaines de jeunes engagés dans le but de créer un espace de réseautage, d'information et d'échanges autour des enjeux jeunesse.

Le démarrage et la réalisation de chacun des projets du FJÎM supposent l'organisation de rencontres avec les différents acteurs du milieu en fonction de leur expertise. Dans la région de Montréal, plus de 500 organismes œuvrent auprès des jeunes. À cet effet, la concertation nécessite des ressources et des efforts considérables.

Exercer un rôle-conseil en matière jeunesse

L'accomplissement de ce mandat requiert la présence de ressources humaines suffisantes et compétentes pour les quatre motifs suivants :

- le nombre élevé de consultations publiques menées par le gouvernement provincial et par les instances municipales;
- la réalisation de documents et d'interventions de qualité pour assurer la crédibilité du FJÎM et de ses positions;
- la complexité et la diversité des enjeux en lien avec la réalité montréalaise;
- les interventions auprès des décideurs et des partenaires pour faire progresser les enjeux jeunesse ainsi qu'auprès de divers comités externes autour de problématiques diverses, telles que la persévérance scolaire, la famille, le transport, etc.

Soutenir, à travers le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), des projets locaux, des projets régionaux ainsi que des actions jeunesse structurantes (AJS)

Au sujet du FRIJ, il est important de souligner que la somme à gérer totalise 4,5 millions de dollars et que le nombre élevé de demandes déposées aux appels de projet, en plus de la gestion des AJS, nécessite une grande compétence de la part de la personne assurant la gestion du Fonds.

De plus, le nombre important de promoteurs (50 dossiers actuellement ouverts) requiert des efforts considérables afin d'assurer le suivi des dossiers, le respect des ententes, la présence aux événements et aux tables de concertation.

Initier et coordonner des projets de développement, tels que : Outiller la relève artistique, Prends ta place! et Électeurs en herbe.

Une démarche de concertation régionale avec les acteurs du milieu est accomplie pour chacun des projets. Concrètement, il s'agit d'une entreprise d'envergure qui nécessite de sonder le milieu pour connaître les enjeux, initier la concertation avec des groupes et organismes qui initialement ne travaillent pas ensemble, de s'entendre sur les moyens, de réaliser le projet ou encore de le transmettre à un porteur selon les ressources disponibles et la nature des actions.

Des actions à faire connaître

Sur le plan des communications, la diffusion de l'information et la promotion des événements représentent des défis particuliers à Montréal. Se démarquer au sein de l'ensemble de l'information diffusée à Montréal demande des ressources considérables. Afin d'assurer la visibilité de certains projets financés, le FJÎM a eu recours à des agents de relations publiques. Cependant, le manque de ressources financières ne permet pas de rejoindre les jeunes par les médias de masse tels que les radios, les journaux, la télévision, les revues ou dans le métro.

Dans l'avenir, le FJÎM souhaite obtenir les ressources nécessaires pour optimiser ses opérations de communications selon les moyens suivants :

- offrir des versions bilingues pour l'ensemble de ses outils pour rejoindre plus adéquatement la population anglophone de Montréal;
- faire la promotion des activités et projets du FJÎM à travers les médias de masse;
- mettre à jour et bonifier le site Internet;
- recourir à des agents de relations publiques pour faire la promotion des projets financés par le FRIJ;
- avoir les ressources financières permettant la mise sur pied de moyens innovateurs de rejoindre les jeunes.

À la lumière des éléments précédents, le FJÎM demande une hausse du financement, liée aux frais de fonctionnement, pour réaliser ses mandats avec succès et pour répondre aux réalités régionales et, en définitive, afin de poursuivre son action auprès des jeunes.

b) Le FRIJ : un soutien essentiel à la jeunesse montréalaise

Des retombées directes à Montréal

Grâce au Fonds régional d'investissement jeunesse, le FJÎM intervient financièrement auprès d'organismes du milieu pour améliorer la situation des jeunes de la région en fonction de dix priorités d'action :

- développer des mesures favorisant l'intégration des jeunes en emploi et en habitation, notamment pour les minorités;
- sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat et favoriser la mise en place de projets en économie sociale;
- promouvoir les arts et la culture auprès des jeunes, notamment comme outils pédagogiques, et favoriser la création et la diffusion des œuvres de la relève;
- mettre en place des projets afin d'encourager la persévérance scolaire et favoriser l'ouverture de l'école sur la communauté;
- mettre en place des mesures préventives afin de lutter contre les problèmes sociaux et de pauvreté (notamment les problèmes de dépendance, suicide, judiciarisation, surmédication, dépression, gangs de rue, homophobie, etc.);
- favoriser l'accès pour les jeunes à de l'information, des services et à des lieux communs de réseautage en santé mentale, physique et sexuelle;
- mettre en place des projets afin de sensibiliser les jeunes au développement durable, au transport en commun, au recyclage et à la qualité de l'eau;
- diversifier les activités de sports et de loisirs et les rendre plus accessibles aux jeunes;
- favoriser la participation et l'éducation citoyennes des jeunes;
- développer et mettre en place des moyens afin de favoriser la conciliation famille/études/travail.

Le FRIJ constitue une mesure essentielle pour le développement des jeunes et de la région. À la fois outil de développement et levier économique majeur, il permet la mise en place de projets concertés. Il soutient plus d'une centaine d'organismes du milieu afin d'améliorer les conditions de vie des jeunes de la métropole.

Au plan du développement régional, le FRIJ présente plusieurs avantages :

- permet aux promoteurs de rassembler un plus grand nombre de partenaires pour un même projet et favorise les investissements. Pour chaque dollar investi par le FRIJ dans la réalisation des AJS, le milieu a injecté 1,6 dollar².
- permet au FJÎM de se faire connaître dans le milieu jeunesse et d'acquérir une crédibilité dans les dossiers traités auprès de ses partenaires, tels que la Ville de Montréal, les ministères et les organismes jeunesse locaux;
- l'espace de concertation mis en place par le développement des projets FRIJ permet aux groupes d'échanger sur leurs pratiques et de trouver des solutions communes aux problématiques.

² Ce montant n'inclut pas certaines contributions en service des partenaires.

Les retombées du FRIJ pour les jeunes sont également importantes, notons :

- la création d'emplois pour les jeunes au sein des organismes partenaires des AJS et dans les projets financés lors d'appel de projet, soit 300 emplois;
- la participation active des jeunes à l'organisation d'événements d'envergure en culture, environnement, participation citoyenne, etc.
- la création de programmes d'insertion en emploi tels que les Pousses urbaines et la coopérative de travail les Katakombes qui ont permis à plus de 100 jeunes d'acquérir une expérience de travail transférable;
- l'amélioration des conditions de vie des jeunes par le travail concerté autour de problématiques sociales, notamment l'hypersexualisation, la lutte au décrochage scolaire, les jeunes de la rue, la judiciarisation, la prostitution juvénile, etc. À Montréal, près de 6 000 jeunes ont été touchés directement par les projets FRIJ tandis que plus de 300 000 l'ont été indirectement.

Montréal : des besoins considérables

En raison du poids démographique des jeunes à Montréal, qui totalise le quart de la population jeunesse du Québec, il est clair que les besoins sont immenses. Actuellement, le FJIM finance 18 % des projets reçus lors des appels de projets, alors que plus de 60 % sont jugés admissibles et pertinents pour la région.

Actuellement, 27 % des jeunes Québécois âgés de 15 à 29 ans habitent la région de Montréal tandis que l'enveloppe du FRIJ attribué au FJIM représente 14 % de l'ensemble des FRIJ. De plus, en considérant le grand nombre de promoteurs et de projets, il nous est impossible de les appuyer dans l'élaboration de leur projet. Il en résulte des frustrations au sein du milieu. Les critères d'évaluation étant très élevés, certains organismes moins structurés ont de la difficulté à déposer un projet correspondant aux exigences. En définitive, le FRIJ ne permet pas de financer un nombre suffisant de projets par le biais des appels de projets, en plus de freiner le développement de certaines AJS, faute de ressources.

Afin de répondre aux besoins des jeunes de notre région et de soutenir le dynamisme des initiatives jeunesse, le FJIM demande :

- la reconduction du FRIJ avec une répartition des fonds qui réponde aux besoins montréalais qui ne sont pas comblés;
- une hausse des frais de fonctionnement afin d'augmenter les ressources humaines attribuées à la gestion du FRIJ;
- des ressources pour mettre en place une base de données fonctionnelle qui améliorerait la reddition de compte du FRIJ ainsi que l'extraction de statistiques utiles aux communications externes.

c) Électeurs en herbe : une expérience stimulante pour les jeunes

Le projet Électeurs en herbe remporte un succès depuis ses débuts. Grâce à la contribution financière de 240 000 \$ sur trois ans, octroyée

dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, le programme a pris maintenant une ampleur sans précédent.

Lors de la dernière édition du projet, dans le cadre des élections provinciales du 26 mars 2007, un nombre record de quelque 250 établissements ont pris part à l'exercice. Ainsi, plus de 60 000 jeunes ont pu bénéficier d'activités d'initiation à la démocratie, dont 35 000 qui ont pu participer à une simulation électorale.

Depuis les quatre dernières années, ce sont près de 100 000 jeunes qui ont participé aux activités. À chacune des éditions, Électeurs en herbe est accueilli très favorablement par le personnel enseignant et les intervenants et il est très apprécié par les jeunes.

Le FJÎM souhaite que le projet soit reconduit et propose quatre orientations pour son développement :

- élargissement du projet au 3e cycle du primaire;
- développer des activités pour les conseils de bandes en partenariat avec l'Assemblée des Premières Nations et les regroupements autochtones;
- mettre en place un programme d'activités régulier visant à informer les jeunes et à susciter les échanges sur l'actualité politique (en lien avec le cours Éthique et culture religieuse);
- développer un volet Électeurs en herbe s'adressant aux nouveaux arrivants et aux jeunes en démarche active d'insertion socioprofessionnelle.

d) Concours *Je prends ma place* : une initiative à dynamiser

Le FJÎM salue l'initiative du Secrétariat à la jeunesse qui a accordé au FJÎM la possibilité de sélectionner trois lauréats. Ainsi, Véronique Dion, bénévole à l'Arrêt source, Fernando Garcia, bénévole et membre du conseil d'administration du Centre d'aide aux familles latino-américaines et Kristina Partsinevelos, membre du comité organisateur du volet montréalais de la campagne nationale « Five Days for the Homeless » ont vu leur implication récompensée.

Considérant tous les efforts déployés afin de rejoindre les jeunes (envoi postal à environ 400 organismes, courriel à 1 500 organismes montréalais, communications ciblées auprès de centaines de jeunes des communautés culturelles et auprès des organismes les rejoignant) un nombre insuffisant de jeunes ont déposé leur candidature.

Le FJÎM ne souhaite aucunement remettre en question l'importance de souligner l'implication citoyenne de jeunes et de diffuser des exemples de jeunes inspirants. Cependant, il apparaît que le concours *Je prends ma place* pourrait être modifié de manière à bénéficier d'une meilleure reconnaissance, ainsi que d'une plus grande visibilité lesquelles se situent actuellement en deçà des efforts déployés par les agents de participation citoyenne et le Secrétariat à la jeunesse.

En ce sens, le FJÎM propose deux moyens d'augmenter significativement la visibilité du concours :

- effectuer une campagne de promotion d'envergure afin de rejoindre les jeunes en plaçant des publicités dans les journaux, sur les sites Internet et par le biais de réseau publicitaire du style Pop média. Cette campagne permettrait d'augmenter significativement le nombre de candidatures reçu par les Forums jeunesse.
- une alternative serait d'associer le concours Je prends ma place à un événement existant qui souligne l'implication des jeunes et qui bénéficie déjà d'une visibilité importante.

e) Engagement jeunesse : un programme à poursuivre

La mise en place de l'Engagement jeunesse nécessite dans un premier temps de dresser un portrait régional de la concertation des services offerts aux jeunes et plus particulièrement par rapport aux trois clientèles ciblées par le comité directeur de la région qui sont : les jeunes vivant dans l'exclusion notamment, les jeunes issus des minorités visibles; les personnes handicapées et les jeunes des centres jeunesse.

La prochaine Stratégie devrait soutenir la concertation régionale et locale rendue possible grâce au travail des agents de liaison de l'Engagement jeunesse. De plus, il est important que le futur plan d'action de l'Engagement jeunesse de la région montréalaise soit supporté par des ressources financières adéquates afin d'assurer sa mise en œuvre en impliquant les acteurs locaux de notre région.

II – PERSPECTIVES POUR LA NOUVELLE STRATÉGIE : DES MESURES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES JEUNES

Le FJÎM reconnaît que plusieurs enjeux et problématiques touchent les jeunes du Québec et de la région montréalaise. Nous croyons qu'il importe de proposer des mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie des jeunes. Ces mesures sont en lien avec les thèmes proposés par le Secrétariat dans le document de consultation. De plus, le FJÎM soutient que les mesures de la nouvelle Stratégie devront témoigner d'une réelle volonté du gouvernement et de ses partenaires de mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en place des projets cohérents avec les programmes existants.

a) Un soutien à la relève en emploi, éducation et en entrepreneuriat

La courbe démographique du Québec démontre une importante diminution de la part relative des jeunes, tandis que le marché du travail sera marqué sous peu par les départs massifs à la retraite. Loin d'être catastrophique, cette réalité doit être perçue comme un défi stimulant pour les acteurs de tous les milieux. Elle pose avant tout la question de la relève en emploi et par le fait même de la formation des jeunes. Dans ce contexte particulier, l'amélioration des conditions de travail des jeunes et la prise en compte de leurs besoins doivent demeurer au centre des préoccupations.

Éducation, les enjeux prioritaires pour le FJÎM :
Persévérance scolaire et réussite éducative
Conciliation famille-études-travail
Accessibilité aux études postsecondaires

La persévérance scolaire mobilise de plus en plus les efforts d'organismes de divers milieux³. Au Québec, en 2005-2006, le taux de décrochage était de 24,2 % tandis qu'à Montréal il était de 30,6 %⁴. Ces dernières données s'expliquent par le contexte montréalais qui est marqué, entre autres, par la présence d'un nombre élevé de familles vivant sous le seuil de faible revenu, 23 %⁵ et de 30% de la population dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais⁶.

Plus précisément, les jeunes des minorités visibles de certaines communautés rencontrent des difficultés à terminer leur parcours scolaire. Le taux de diplomation secondaire des élèves des communautés noires est de 37,1 % après cinq ans et de 23,7 % pour les jeunes antillais.⁷

Pour le FJÎM, les moyens mis en place pour favoriser la persévérance scolaire doivent s'étendre du niveau primaire jusqu'aux études postsecondaires et doivent être adaptés aux réalités des différents groupes de jeunes.

Pour les étudiantes et étudiants du postsecondaire, la conciliation famille-études-travail est l'un des facteurs qui freinent la réussite éducative. Les recherches démontrent que 46 % des jeunes aux études occupe un emploi à temps plein⁸.

Enfin, les ressources financières auxquelles les jeunes ont accès déterminent souvent la poursuite ou non des études. Actuellement, le programme de l'Aide financière aux études ne suffit pas à combler les besoins : les dépenses admises dans la catégorie logement, nourriture, dépenses personnelles et transport sont de 740 \$ par mois. La part réservée au logement est de 333 \$ par mois et celle de la nourriture 178 \$.⁹

En matière d'éducation, le FJÎM propose les mesures suivantes :

Soutenir les instances régionales de concertation par le biais d'ententes spécifiques portant sur la persévérance scolaire et la réussite éducative.

³ À l'image de plusieurs régions, une entente spécifique portant sur la persévérance scolaire et la réussite éducative est en cours d'élaboration dans la région de Montréal.

⁴ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

⁵ *Le revenu à Montréal sous observation*, Agence de la santé et des services sociaux du Québec, Recensement 2006.

⁶ Ville de Montréal

⁷ McAndrew, Marie, *La réussite scolaire des jeunes des communautés noires au secondaire*, mai 2006.

⁸ Bertrand-Dansereau, Anna et Langevin Tétreault, Alexis, *Jeunes et économie sociale au Québec en 2006. Un portrait exploratoire*, Université du Québec à Montréal, janvier 2007, p.23.

⁹ *Trousse de l'Aide financière aux études 2008-2009*, Fédération étudiante universitaire du Québec, 2008.

Mettre en place une brigade visant à sensibiliser les jeunes et les employeurs aux réalités de la conciliation famille-études-travail et aux impacts sur la persévérance scolaire à tous les niveaux. Le projet pourrait se diviser en deux volets : la tenue de kiosques interactifs dans les établissements d'enseignement et la tournée de brigades d'intervention dans les entreprises qui emploient des jeunes.

Faire en sorte que le programme de l'Aide financière aux études couvre adéquatement les dépenses des étudiantes et étudiants en indexant les dépenses admises à l'indice des prix à la consommation (IPC) régional, de façon à prendre en compte les besoins réels.

Élargir « l'Approche école en santé » au secteur de l'éducation aux adultes.

Emploi et entrepreneuriat, les enjeux prioritaires pour le FJÎM :
Travail atypique
Santé et sécurité du travail
Relève de la main-d'œuvre et entrepreneuriale

Le secteur de l'emploi est en mutation; que l'on parle de départs massifs à la retraite, du travail atypique, du renouvellement de la main-d'œuvre ou encore des conditions de travail, les jeunes doivent composer avec ces particularités tandis que les acteurs du marché du travail et le cadre réglementaire comme les Normes du travail doivent également s'adapter à la réalité des jeunes.

Le travail atypique marque de plus en plus ce marché. À Montréal, 42,7 % des jeunes de 15 à 29 ans occupait un emploi atypique en 2001. Au-delà de ces chiffres, les jeunes doivent vivre avec les conséquences de ce type de travail, dont l'absence d'avantages sociaux et de protection d'emploi. Il est primordial que des mesures et des outils soient créés et réalisés pour ces jeunes.

D'ailleurs, le FJÎM a développé une AJS pour soutenir les jeunes en situation de travail atypique. Ainsi, par l'entremise du projet Les toiles des jeunes travailleuses et travailleurs, porté par l'organisme Droit de cité, plusieurs centaines de jeunes travaillant dans le secteur du commerce de détail et de la restauration ont été rejoints par l'équipe d'intervention dans le but de les informer sur leurs droits, de même que sur la santé et la sécurité du travail.

En plus de cette approche terrain innovante, Droit de cité soutient le réseautage et l'organisation des groupes de travailleurs atypiques, issus de domaines d'activités spécifiques, situés dans des quartiers particuliers. L'AJS prenant fin sous peu, l'organisme Droit de cité est actuellement en recherche de financement pour poursuivre ses actions et pour les élargir au niveau national.

Les secteurs d'emploi qui regroupent un grand nombre de travailleurs atypiques sont largement touchés par la problématique de la santé et la sécurité du travail. Chaque année, 24 000 accidents touchant des jeunes québécois de 15 à 24 ans sont signalés auprès de la CSST. Ces

accidents surviennent fréquemment dans les secteurs du commerce 24,3 %, de la restauration, de l'hébergement et des services personnels 17,6 %¹⁰.

À cet effet, un travail doit être accompli à la fois auprès des employeurs et des jeunes travailleuses et travailleurs et dans la mise en œuvre de moyens pour assurer un environnement de travail sécuritaire.

En plus de ces constats, les jeunes en difficulté d'insertion en emploi doivent accéder à des services de qualité adaptés à leurs besoins. La Stratégie devrait également inclure des mesures qui répondent aux particularités des jeunes âgés de 16 à 24 ans et de 25 à 35 ans.

De plus, il est important de garder en tête qu'à Montréal les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles vivent des problématiques particulières en ce qui a trait à l'emploi.

En matière d'emploi, le FJÎM propose les mesures suivantes :

Soutenir les démarches alternatives de travail terrain dont le but est de sensibiliser et d'informer les employeurs et les jeunes sur les réalités du travail atypique et de la santé et sécurité du travail par l'envoi de brigades d'intervention au sein des commerces.

Travailler en partenariat avec les organismes jeunesse afin de développer des projets qui visent à favoriser la relève en emploi et la relève entrepreneuriale, notamment dans les secteurs de l'économie sociale et communautaire.

b) Des projets pour stimuler la relève citoyenne

La participation des jeunes à la société insufflé un dynamisme à la région montréalaise, que ce soit à travers la participation à des instances décisionnelles, l'implication dans leur milieu d'études, l'implication bénévole, le militantisme ou encore la participation politique.

Relève citoyenne, les enjeux prioritaires pour le FJÎM :
Participation électorale et intérêt des jeunes pour la politique
Présence des jeunes dans les lieux décisionnels

Récemment, l'attention du FJÎM s'est portée sur la participation électorale des jeunes et s'est concrétisée par la mise en place d'une AJS. En effet, les données sur les taux de participation des jeunes sont préoccupantes. Au Canada, le taux de participation aux élections est en baisse, et ce, plus particulièrement chez les jeunes. Selon Élections Canada, le taux de participation des jeunes québécois âgés de 18 à 29 ans était de 45 %, comparativement à un taux de 61 % pour l'ensemble du Québec. Dans le cas du scrutin municipal à Montréal

¹⁰ *Des jeunes en danger*, La Presse, vendredi 7 mars 2008.

de 2005, les données inquiètent : 20 % à 30 % des jeunes de 18 à 30 ans y ont exercé leur droit de vote¹¹.

Parallèlement à leur implication politique, la relève dans les lieux décisionnels doit être assumée par les jeunes. Actuellement, ils occupent peu de sièges au sein des conseils d'administration. De plus, la place des jeunes dans ces instances pose la question du recrutement ainsi que celle du transfert des connaissances et des expertises.

Pour favoriser la participation citoyenne des jeunes, le FJÎM propose les mesures suivantes :

Faire en sorte que la présence des jeunes dans les lieux décisionnels devienne une priorité pour le gouvernement du Québec et qu'elle se traduise par la nomination de jeunes dans les sociétés d'État ou encore par la création de sièges réservés aux jeunes, notamment dans les sociétés de transport en commun.

Assurer la représentation des Forums jeunesse au sein des instances décisionnelles des Conférences régionales des élus par la création de sièges réservés.

Soutenir les démarches visant à augmenter le taux de participation électorale des jeunes par des moyens innovateurs, tels que la création d'outils Internet interactifs et attrayants visant à intéresser les jeunes à la politique ainsi qu'en sensibilisant les intervenants jeunesse à l'importance du vote des jeunes afin qu'ils deviennent des agents de transmission.

c) Améliorer les conditions de vie de la relève régionale

L'enjeu de la migration des jeunes ne concerne pas uniquement les milieux ruraux du Québec. Même s'il se manifeste de manière différente selon les régions, la ville de Montréal connaît également un solde migratoire interrégional négatif qui ne cesse de s'accroître depuis les 10 dernières années. Les jeunes vont s'établir dans les banlieues, particulièrement au moment de fonder une famille. L'un des moyens d'assurer un équilibre socio-économique est de créer un milieu de vie qui favorise la cohabitation de diverses couches sociales et particulièrement des différentes familles.

Plusieurs facteurs expliquent le départ des jeunes, dont les prix des logements locatifs et des propriétés¹² qui ont explosé ces dernières années. Cette réalité pose de nombreux défis pour Montréal, d'autant plus que les conséquences environnementales de l'étalement urbain en lien avec le transport sont élevées.

D'un autre côté, Montréal accueille chaque année plus de 20 000 jeunes en provenance des régions. À cet effet, des projets pour les soutenir

¹¹ Blais, André et al., *Étude sur la participation électorale des jeunes montréalais*, Université de Montréal, 2007.

¹² Le coût moyen des propriétés unifamiliales à Montréal est passé de 173 000\$ en 2002 à 343 000 en 2006. Pour les copropriétés, le prix moyen est passé de 120 000\$ à 238 000\$ en 2006. Dans les deux cas, il s'agit d'une augmentation de 98%.

dans leur intégration doivent être réalisés. D'ailleurs, à travers l'AJS Accueil et soutien aux jeunes des régions nouvellement arrivés à Montréal, le FJÎM travaille avec ses partenaires à faciliter leur séjour à Montréal.

Sur le plan de l'accueil et de la présence des jeunes dans les régions, le FJÎM propose les mesures suivantes :

Soutenir des programmes de subventions adaptés au marché immobilier régional réservés aux jeunes pour l'achat d'une propriété.

Soutenir des projets de coopératives d'habitation réservées aux jeunes familles.

Faire en sorte que le gouvernement du Québec soutienne le développement du transport en commun et des modes de transport actifs et que les projets de réaménagement routier intègrent ces deux modes.

d) La diversité : une richesse pour la région montréalaise

La région montréalaise est marquée par la diversité au niveau de sa population. Que l'on parle des jeunes allosexuels, handicapés, immigrants ou encore des étudiants internationaux, ils présentent tous des caractéristiques particulières auxquelles les groupes jeunesse

tentent de répondre. De plus, les jeunes s'ouvrent de plus en plus au monde en participant à diverses activités à l'échelle internationale.

Diversité, les enjeux prioritaires pour le FJÎM :
Mobilité internationale
Jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles
Jeunes allosexuels
Jeunes handicapés

La mobilité internationale : un monde à découvrir

De plus en plus de jeunes professionnels du Québec séjournent ou vivent à l'étranger à titre de travailleurs, entrepreneurs, chercheurs ou étudiants. Au même moment, le Québec accueille chaque année des milliers de jeunes venant des quatre coins de la planète tout en étant le foyer de nombreux jeunes issus de l'immigration.

Cette mobilité et cette diversité représentent pour la province des atouts indéniables qui doivent être cultivés et valorisés. Il est primordial de miser sur ces jeunes afin d'accroître les échanges internationaux entre le Québec et le monde, et ce, autant sur le plan économique, culturel que politique. Pourtant, aucune structure permanente ne permet de réseauter ces jeunes et de faire connaître leurs expériences et connaissances. La mobilité des étudiants québécois doit également être encouragée et soutenue par les collèges, les universités et les organismes jeunesse.

Au sujet de la mobilité internationale, le FJÎM propose les mesures suivantes :

Soutenir la réalisation du projet Réseau Expats-Québec¹³ dont les objectifs sont de : favoriser la mobilité internationale des jeunes professionnels québécois, favoriser la contribution des jeunes vivant ici qui ont une expérience internationale et valoriser le Québec à l'étranger.

Concrètement, il s'agit de créer :

- a) une plate-forme d'échange entre les jeunes Québécoises et Québécois expatriés, les jeunes vivant au Québec possédant une expérience internationale, les entreprises et les organisations internationales;*
- b) des outils d'information destinés aux jeunes professionnels québécois de moins de 35 ans vivant à l'étranger ou au Québec¹⁴.*

Soutenir dans les établissements d'enseignement, la création de parcours internationaux intégrés aux programmes d'études afin de favoriser la mobilité des étudiantes et étudiants et augmenter le financement du Programme de bourses pour les courts séjours d'études à l'étranger (PBSCE).

Le défi de l'intégration des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles

L'intégration des jeunes immigrants est un phénomène crucial pour la région montréalaise. Plusieurs organismes réservent d'ailleurs une partie de leurs ressources pour leur offrir un soutien. Malgré tout, les besoins demeurent très élevés, que l'on parle de la francisation, de l'insertion socioprofessionnelle ou de la persévérance scolaire. Considérant que 49,7 % des nouveaux arrivants au Québec sont des jeunes de 15 à 34 ans¹⁵, il est clair que le gouvernement et ses partenaires doivent porter une attention particulière à ce groupe.

Dans ce contexte, le FJÎM prône la mise en place de mesures adaptées aux jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles sans promouvoir une segmentation de la population. Dans tous les cas, les mesures doivent permettre aux clientèles ciblées d'entrer en contact avec des jeunes issus de la société d'accueil.

Sur le plan de l'emploi, les jeunes immigrants vivant à Montréal connaissent un taux de chômage élevé par rapport aux jeunes nés au Canada. Ainsi, le taux de chômage des natifs âgés de 15 à 29 ans était de 9,7 % comparativement à 17,3 % pour les jeunes issus de l'immigration. De leur côté, les jeunes des minorités visibles sont fortement touchés par ce phénomène, ce qui se traduit par un taux de chômage de 18,4 %¹⁶.

¹³ Pour obtenir la description détaillée du projet, consultez l'annexe I.

¹⁴ Les outils d'information pour les jeunes au Québec s'adressent à ceux qui sont susceptibles de partir à l'étranger ou encore qui sont de retour d'un séjour.

¹⁵ Donnée pour l'année 2007. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

¹⁶ *Portrait des jeunes à Montréal*, Emploi-Québec, 2008, p.11.

La question de l'immigration va au-delà de l'insertion professionnelle et pose la question des relations interculturelles, longuement abordée lors de la Commission Bouchard-Taylor. Le FJÎM croit que le dialogue interculturel entre les jeunes de la communauté d'accueil et les jeunes immigrants est nécessaire.

En ce qui concerne les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles, le FJÎM propose les mesures suivantes :

Mettre sur pied un programme d'échange interrégional pour les élèves du secondaire. Ce programme s'adresserait aux jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles afin de leur faire découvrir les régions du Québec et aux jeunes des régions pour qu'ils découvrent les milieux multiculturels du Québec¹⁷.

Organiser des activités d'échanges interculturels pour les jeunes en alliant les sports et la culture dans une optique de prévention, de dialogue et de persévérance scolaire.

Intégrer les jeunes immigrants à des plateaux de travail mixtes au sein d'entreprises d'insertion existantes. Ce projet permettrait de favoriser l'apprentissage de la langue française, l'acquisition d'expériences de travail et de compétences et de rendre possible le dialogue interculturel.

Offrir la chance aux jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles de faire connaître leurs opinions sur leur pays d'origine et leur pays d'accueil en mettant sur pied un projet média. Concrètement, les jeunes pourraient être jumelés à un journaliste d'expérience afin de réaliser leur propre reportage qui serait diffusé dans les grands médias.

Des ressources pour les jeunes allosexuels¹⁸

Les jeunes allosexuels requièrent également des ressources adaptées à leurs besoins, néanmoins des études démontrent que les intervenants jeunesse, notamment en milieu scolaire, connaissent très peu leur réalité. Plus précisément, 76 % des intervenants en milieu scolaire se disent peu ou très peu informés sur les réalités homosexuelles et 74 % affirment avoir besoin d'information ou de formation, tandis que 85 % constatent la présence d'homophobie¹⁹;

Ces jeunes sont aussi confrontés à l'isolement, à la discrimination et à l'incompréhension. D'ailleurs, plusieurs jeunes dénoncent le manque de lieu de socialisation pour échanger entre eux.

Pour soutenir les jeunes allosexuels, le FJÎM propose les mesures suivantes :

¹⁷ Plus précisément, il s'agit d'un séjour d'une étape, ou d'un plus court séjour dans le cas des élèves du 1^{er} cycle, dans une autre région où les jeunes seraient hébergés dans une famille et fréquenteraient l'école de la communauté d'accueil.

¹⁸ Le terme allosexuels se veut un mot unificateur pour définir le concept de diversité sexuelle. Il inclut les gais, lesbiennes, bisexuels, transsexuels, transgenres, en questionnement, etc.

¹⁹ Martin, Daniel et Beaulieu, Alexandre, *Besoins des jeunes homosexuelles et homosexuels et interventions en milieu scolaire pour contrer l'homophobie*, Commission scolaire de Montréal, Services des ressources éducatives, mai 2002.

Offrir un programme de formation aux intervenants jeunesse du Québec pour qu'ils connaissent les problématiques vécues par les jeunes allosexuels.

Créer des lieux sécuritaires²⁰ de ressources et de socialisation pour les jeunes allosexuels afin de favoriser les échanges sur les problématiques qu'ils vivent.

Encourager la participation citoyenne des jeunes handicapés

Les personnes handicapées sont aussi aux prises avec l'isolement; que ce soit par rapport à l'emploi, à la formation ou encore dans les activités de loisirs, les jeunes handicapés sont confrontés à des défis quotidiens. Le FJÎM croit que l'un des moyens pour contrer l'isolement passe par l'implication des jeunes handicapés au sein d'une association étudiante, d'un groupe jeunesse, d'une activité culturelle ou encore d'un conseil d'administration.

Pour favoriser l'intégration des jeunes handicapés, le FJÎM propose les mesures suivantes :

Mettre en place un programme de subvention s'adressant à des organismes qui accueillent des jeunes ayant un handicap afin de couvrir les coûts supplémentaires liés à leur participation.

e) Des moyens pour que la relève artistique prenne son envol

Montréal est reconnue comme une métropole culturelle dynamique et vivante. Par contre, avant de parvenir au stade d'artistes établis, les jeunes doivent travailler à créer leur propre démarche artistique et, pour ce faire, ils ont besoin d'un soutien financier leur permettant de vivre dans des conditions de travail acceptables.

C'est dans ce contexte que le FJÎM a mis en place une large concertation sur les jeunes travaillant en culture. Le projet Outiller les jeunes de la relève artistique montréalaise a su rallier plus d'une cinquantaine de leaders du milieu qui ont réfléchi et travaillé à l'amélioration des conditions de vie des jeunes artistes.

Parallèlement, des comités ont été mis en place afin de suggérer des recommandations et ainsi continuer d'appuyer les jeunes dans le processus de création. Voici quelques-unes des recommandations proposées par les comités :

Soutenir le financement de la relève et des pratiques émergentes et travailler à redéfinir les programmes de financement afin d'inclure les jeunes de la relève.

Assouplir l'aide financière afin qu'elle soit cohérente avec le processus de création, de production et de diffusion en finançant des projets à long terme.

Soutenir adéquatement les lieux de diffusion des premières œuvres et de résidences, incluant les petits lieux de spectacle qui jouent un rôle capital au début de la carrière des artistes professionnels.

²⁰ À l'exception des bars, il existe peu de lieux de socialisation pour les jeunes allosexuels.

f) Qualité de vie et développement durable

La liste des enjeux en lien avec la qualité de vie et le développement durable est longue. Il demeure toutefois que le FJÎM porte son intérêt sur quelques enjeux, dont le transport en commun, l'environnement et l'accès à des soins de santé de qualité et adaptés aux besoins des jeunes.

Données en vrac

- 57 % des 12 à 30 ans opte pour le transport collectif et actif avec une répartition de 40 % et 17 % respectivement²¹;
- Au Canada, 40 % des émissions de GES sont attribuables au domaine des transports, comparativement à 30 % pour le secteur industriel et à 22 % pour le secteur commercial²².
- Au Québec le taux de récupération dans les industries, les commerces et les institutions est de 49%. L'objectif fixé par le gouvernement du Québec est de 80 %²³.

En matière de qualité de vie et de développement durable, le FJÎM propose les mesures suivantes :

Mettre en place un tarif étudiant dans les sociétés de transport et les conseils intermunicipaux de transport du Québec.

Instaurer un cadre réglementaire et mettre en place des infrastructures pour la cueillette et le traitement des matières recyclables dans les industries, les commerces et les institutions.

Faire en sorte que tous les jeunes aient accès à un médecin de famille dans une optique de prévention et de promotion de saines habitudes de vie.

Offrir des programmes de formations spécialisées aux intervenants jeunesse afin qu'ils puissent répondre aux besoins des jeunes en tenant compte de leur diversité et des problématiques qu'ils rencontrent, tels que le suicide, la discrimination, l'intégration en emploi des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles, etc.

CONCLUSION

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal est prêt à passer à l'action dans le cadre d'une nouvelle Stratégie d'action jeunesse. Pour ce faire, il doit obtenir l'appui et les ressources nécessaires pour réaliser ses mandats et maintenir son dynamisme. Que l'on parle de la relève dans le secteur économique, politique, artistique, en environnement ou en éducation, il est clair que les jeunes Montréalaises et Montréalais ont besoin d'un

²¹ *Mobile sur l'île, rapide en ville*, Conseil jeunesse de Montréal, 2007, p.11.

²² Données pour la période 1990-2002. *Avis sur l'abolition du critère de l'âge pour le tarif étudiant du transport en commun à Montréal*, FAECUM, 2006, p.11.

²³ *La gestion des matières résiduelles au Québec. Rapport 2008*, Commission des transports et de l'environnement.

soutien pour prendre leur envol et bâtir une région prospère et riche de sa diversité.

Parallèlement, les jeunes Montréalaises et Montréalais sont confrontés à des défis particuliers qui nécessitent également l'implication des organismes du milieu. La présence du FJÎM permet de canaliser les énergies et les ressources de chacun pour réaliser des projets répondant à la réalité des jeunes.

Le FJÎM souhaite participer activement à la nouvelle Stratégie en offrant sa collaboration pour la réalisation de mesures destinées aux jeunes, dans le but de relever le défi que nous partageons tous : favoriser la réussite sociale des jeunes et les outiller pour qu'ils assument la relève du Québec.

Tableau synthèse des mesures proposées par le Forum jeunesse de l'île de Montréal

Dans le cadre des consultations publiques portant sur le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse, le FJIM propose les mesures suivantes.

RELÈVE EN ÉDUCATION, EMPLOI ET ENTREPREUNARIAT
Éducation <ol style="list-style-type: none">1) Soutenir les instances régionales de concertation de par le biais d'ententes spécifiques portant sur la persévérance scolaire et la réussite éducative.2) Mettre en place une brigade visant à sensibiliser les jeunes et les employeurs aux réalités de la conciliation famille-études-travail et aux impacts sur la persévérance scolaire à tous les niveaux. Le projet pourrait se diviser en deux volets : la tenue de kiosques interactifs dans les établissements d'enseignement et la tournée de brigades d'intervention dans les entreprises qui emploient des jeunes.3) Faire en sorte que le programme de l'Aide financière aux études couvre adéquatement les dépenses des étudiantes et étudiants en indexant les dépenses admises à l'indice des prix à la consommation (IPC) régional, de façon à prendre en compte les besoins réels.4) Élargir « L'Approche école en santé » au secteur de l'éducation aux adultes.
Emploi <ol style="list-style-type: none">1) Soutenir les démarches alternatives de travail terrain dont le but est de sensibiliser, d'informer les employeurs et les jeunes sur les réalités du travail atypique et de la santé et sécurité du travail par l'envoi de brigades d'intervention au sein des commerces.2) Travailler en partenariat avec les organismes jeunesse afin de développer des projets qui visent à favoriser la relève en emploi et la relève entrepreneuriale dans leur milieu d'études, notamment dans les secteurs de l'économie sociale et communautaire.
RELÈVE CITOYENNE
<ol style="list-style-type: none">1) Faire en sorte que la présence des jeunes dans les lieux décisionnels devienne une priorité pour le gouvernement du Québec et qu'elle se traduise par la nomination de jeunes dans les sociétés d'État ou encore par la création de sièges réservés aux jeunes, notamment dans les sociétés de transport en commun.2) Assurer la représentation des Forums jeunesse au sein des instances décisionnelles des Conférences régionales des élus par la création de sièges réservés.3) Soutenir les démarches visant à augmenter le taux de participation électorale des jeunes par des moyens innovateurs, tels que la création d'outils Internet interactifs et attrayants visant à intéresser les jeunes à la politique ainsi qu'en sensibilisant les intervenants jeunesse à l'importance du vote des jeunes afin qu'ils deviennent des agents de transmission.
RELÈVE RÉGIONALE
<ol style="list-style-type: none">1) Soutenir des programmes de subventions adaptés au marché immobilier régional réservés aux jeunes pour l'achat d'une propriété.2) Soutenir des projets de coopératives d'habitation réservées aux jeunes familles.3) Faire en sorte que le gouvernement du Québec soutienne le développement du transport en commun et des modes de transport actif et que les projets de réaménagement routier intègrent ces deux modes.

DIVERSITÉ

Mobilité internationale

- 1) Soutenir la réalisation du projet Réseau Expats-Québec dont les objectifs sont de : favoriser la mobilité internationale des jeunes professionnels québécois, favoriser la contribution des jeunes vivant ici qui ont une expérience internationale et valoriser le Québec à l'étranger.

Concrètement, il s'agit de créer : a) une plate-forme d'échange entre les jeunes Québécois et Québécoises expatriés, les jeunes vivant au Québec possédant une expérience internationale, les entreprises et les organisations internationales; b) des outils d'information destinés aux jeunes professionnels Québécois de moins de 35 ans vivant à l'étranger ou au Québec²⁴.

- 2) Soutenir dans les établissements d'enseignement la création de parcours internationaux intégrés aux programmes d'études afin de favoriser la mobilité des étudiantes et étudiants et augmenter le financement du Programme de bourses pour les courts séjours d'études à l'étranger (PBSCE).

Jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles

- 1) Mettre sur pied un programme d'échange interrégional pour les élèves du secondaire. Ce programme s'adresserait aux jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles afin de leur faire découvrir les régions du Québec et aux jeunes des régions pour qu'ils découvrent les milieux multiculturels du Québec.
- 2) Organiser des activités d'échanges interculturels pour les jeunes en alliant les sports et la culture dans une optique de prévention, de dialogue et de persévérance scolaire.
- 3) Intégrer les jeunes immigrants à des plateaux de travail mixtes au sein d'entreprises d'insertion existantes. Ce projet permettrait de favoriser l'apprentissage de la langue française, l'acquisition d'expériences de travail et de compétences et de rendre possible le dialogue interculturel.
- 4) Offrir la chance aux jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles de faire connaître leurs opinions sur leur pays d'origine et leur pays d'accueil en mettant sur pied un projet média. Concrètement, les jeunes pourraient être jumelés à un journaliste d'expérience afin de réaliser leur propre reportage qui serait diffusé dans les grands médias.

Allosexuels

- 1) Offrir un programme de formation aux intervenants jeunesse du Québec pour qu'ils connaissent les problématiques vécues par les jeunes allosexuels.
- 2) Créer des lieux sécuritaires²⁵ de ressources et de socialisation pour les jeunes allosexuels afin de favoriser les échanges sur les problématiques qu'ils vivent.

Handicapés

- 1) Mettre en place un programme de subventions s'adressant à des organismes qui accueillent des jeunes ayant un handicap afin de couvrir les coûts supplémentaires liés à leur participation.

²⁴ Les outils d'information pour les jeunes au Québec s'adressent à ceux qui sont susceptibles de partir à l'étranger ou encore qui sont de retour d'un séjour.

²⁵ À l'exception des bars, il existe peu de lieux de socialisation pour les jeunes allosexuels.

RELÈVE ARTISTIQUE

- 1) Soutenir le financement de la relève et des pratiques émergentes et travailler à redéfinir les programmes de financement afin d'inclure les jeunes de la relève.
- 2) Assouplir l'aide financière afin qu'elle soit cohérente avec le processus de création, de production et de diffusion en finançant des projets à long terme.
- 3) Soutenir adéquatement les lieux de diffusion des premières œuvres et de résidences, incluant les petits lieux de spectacle qui jouent un rôle capital au début de la carrière des artistes professionnels

QUALITÉ DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 1) Mettre en place un tarif étudiant dans les sociétés de transport et les conseils intermunicipales de transport du Québec.
- 2) Instaurer un cadre réglementaire et mettre en place des infrastructures pour la cueillette et le traitement des matières recyclables dans les industries, les commerces et les institutions.
- 3) Faire en sorte que tous les jeunes aient accès à un médecin de famille dans une optique de prévention et de promotion de saines habitudes de vie.
- 4) Offrir des programmes de formations spécialisées aux intervenants jeunesse afin qu'ils puissent répondre aux besoins des jeunes en tenant compte de leur diversité et des problématiques qu'ils rencontrent, tels que le suicide, la discrimination, l'intégration en emploi des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles, etc.

ANNEXE

LE RÉSEAU EXPATS-QUÉBEC

PROPOSITION DE COLLABORATION

Août 2008

Auteurs de la proposition

Caroline Rioux, directrice
Akos Verboczy, chargé de projet

Conférence régionale des élus de Montréal

Pour nous joindre

514 842-2400, poste 2108
averboczy@credemontreal.qc.ca

Introduction

C'est avec plaisir que nous vous soumettons l'idée de la création du *Réseau Expats-Québec*. La *Conférence régionale des élus de Montréal*, en collaboration avec ses nombreux partenaires et le Forum jeunesse de l'île de Montréal, soutient depuis des années la réalisation d'un très grand nombre de projets visant notre développement collectif. Parmi ses nombreux axes de développement, elle vise le rayonnement international de Montréal, la mobilité internationale des jeunes et l'intégration des personnes issues des communautés culturelles.

Notre proposition mise sur l'ouverture sur le monde des jeunes québécois et nous permettra de relever des défis de grande importance pour le Québec de demain :

- l'acquisition, le partage et la valorisation de compétences internationales chez les jeunes québécois;
- la reconnaissance des compétences des nouveaux arrivants;
- la pleine participation des immigrants et des minorités visibles à la société québécoise;
- l'intégration des jeunes des communautés culturelles.

Ce *document de travail* est issu d'un premier travail de concertation avec des jeunes d'ici et d'ailleurs. Cette proposition n'est donc que le début d'une réflexion à laquelle nous vous invitons à participer. Nous aimerions que vous nous fassiez part de vos commentaires et suggestions ainsi que de votre intérêt à travailler avec nous à la réalisation de ce projet.

Bonne lecture!

LE RÉSEAU EXPATS-QUÉBEC

Mise en contexte et problématique

De plus en plus de jeunes professionnels québécois séjournent ou vivent à l'étranger en tant que travailleurs, entrepreneurs, chercheurs ou étudiants. Au même moment, le Québec accueille chaque année des milliers de jeunes (étudiants, travailleurs, entrepreneurs étrangers) venant des quatre coins de la planète tout en étant le foyer d'un quart de millions de jeunes issus de l'immigration.

Cette mobilité et cette diversité représentent pour le Québec des atouts exceptionnels et indéniables que nous devons autant cultiver que valoriser. Pour favoriser le développement du Québec, il est primordial de miser sur ces jeunes afin d'accroître les échanges internationaux entre le Québec et le monde, et ce autant sur les plans économique, culturel que politique.

La planète, lieu d'accueil de jeunes d'ici

De nombreux jeunes vivent leurs expériences internationales grâce à des programmes d'échange gouvernementaux et associatifs (ex. : programmes de coopération internationale, de travail ou d'études à l'étranger) ou des missions diplomatiques ou économiques. S'ajoute un nombre important de jeunes professionnels québécois qui séjournent à l'étranger sans soutien institutionnel.

Toutefois, **faute d'une structure permanente permettant le réseautage et la valorisation de ces expériences à l'étranger**, un certain nombre de besoins semblent se manifester selon les jeunes qui vivent à l'étranger ou qui ont vécu des expériences internationales :

- Les possibilités de carrière et d'affaires à l'étranger et les avantages de la mobilité internationale ne sont pas largement connus par les jeunes Québécois;
- Les Québécois expatriés n'ont souvent pas de structure d'accueil et de réseau de contacts à leur arrivée en pays étranger, tandis que les réseaux de contacts qu'ils bâtissent ne sont pas partagés, transférés et entretenus suite à leur départ;
- Les Québécois expatriés n'ont pas les outils et le soutien nécessaires pour faire connaître les atouts du Québec à l'étranger;

- Les Québécois expatriés dispersés aux quatre coins du monde n'ont pas l'occasion d'échanger entre eux.

Le Québec, lieu d'accueil des jeunes d'ailleurs

Le Québec est également le lieu de résidence de beaucoup de jeunes ayant un réseau international et un lien fort avec une ou plusieurs régions du monde : étudiants internationaux, travailleurs étrangers ou anciens expatriés québécois. Par ailleurs, le Québec – et la région montréalaise en particulier – est le foyer de très nombreux jeunes issus de l'immigration. Ces jeunes ont très souvent des connaissances profondes de leur pays d'origine qui sont autant d'atouts à valoriser et à mettre au profit du réseautage international du Québec.

Cependant, **le Québec ne possède pas de structure permanente qui permette à ces jeunes de faire valoir leurs expériences internationales ou de soutenir les jeunes du Québec prêts à partir pour l'étranger.**

Proposition de projet : le Réseau Expats-Québec

Afin de répondre aux besoins exprimés par les jeunes cités ci-haut, nous proposons de mettre sur pieds le *Réseau Expats-Québec*. Essentiellement, il s'agira de réaliser :

- 1) une **plate-forme d'échange** entre les jeunes Québécois expatriés, les jeunes vivant au Québec et possédant une expérience internationale, les entreprises et les organisations internationales;
- 2) des **outils d'information** destinés aux jeunes professionnels québécois de moins de 35 ans vivant à l'étranger ou au Québec.

Les territoires étrangers visés

Les territoires étrangers touchés par notre projet seront choisis en fonction des besoins et de l'intérêt manifesté par la communauté d'expatriés québécois. Prioritairement, nous visons le déploiement du projet dans les territoires du monde où existe déjà une communauté d'expatriés québécois composée essentiellement de jeunes professionnels.

Dans un premier temps, il est souhaité de mettre en œuvre ce projet dans environ cinq pays. Soulignons, que les activités du *Réseau* tiendront compte des réalités et des besoins des expatriés selon les différents territoires touchés tout comme des ressources existantes et des organisations présentes sur le terrain.

Objectifs du projet

Le **premier objectif** du *Réseau Expats-Québec* est de **favoriser la mobilité internationale des jeunes professionnels québécois**. Les jeunes touchés par ce projet auront l'occasion d'acquérir des compétences internationales et de s'ouvrir sur le monde. Le *Réseau* permettra de soutenir les jeunes expatriés québécois, avant, pendant et après leur séjour à l'étranger.

- | | |
|-----------|--|
| Avant : | <ul style="list-style-type: none">- Permettre aux jeunes Québécois de découvrir des possibilités de carrière et d'affaires à l'étranger;- Aider les futurs expatriés dans la préparation de leur séjour. |
| Pendant : | <ul style="list-style-type: none">- Aider les expatriés à s'intégrer à la culture de leur société d'accueil;- Maintenir un réseau d'entraide entre les Québécois vivant à l'étranger;- Favoriser les activités de réseautage entre Québécois vivant à l'étranger;- Permettre aux jeunes Québécois expatriés de découvrir des possibilités de carrières locales, internationales et québécoises. |
| Après : | <ul style="list-style-type: none">- Faire connaître et valoriser les réalisations des expatriés au Québec;- Partager les expériences internationales entre anciens et futurs expatriés. |

Le **second objectif** du *Réseau Expats-Québec* est de **favoriser la contribution des jeunes vivant ici et qui ont une expérience internationale** : étudiants ou travailleurs étrangers, jeunes issus de l'immigration et anciens expatriés québécois. Ce projet donnera l'occasion à ces derniers de participer pleinement à la société québécoise et aura un impact positif sur leur intégration sociale. Le *Réseau* permettra à ces derniers de :

- Faire connaître une région du monde aux jeunes Québécois ainsi que les occasions d'affaires, d'étude ou de travail qu'on y retrouve;
- Soutenir les jeunes Québécois avant et pendant leur séjour à l'étranger en partageant leurs connaissances et réseaux internationales;
- Maintenir un réseau d'entraide entre les

Québécois vivant à l'étranger et ceux vivant au Québec ayant une expérience internationale.

Fonctionnement

Le *Réseau Expats-Québec* sera coordonné par une **permanence** et misera sur l'engagement d'individus volontaires qui agiront comme **têtes de réseaux**. Deux *têtes de réseaux* seront choisies pour agir en vis-à-vis comme répondants pour chaque territoire étranger touché par le projet : un premier résidant à l'étranger, dans la région en question, et un autre vivant au Québec. Ces derniers seront grandement soutenus par la permanence et bénéficieront d'outils de formation et d'information pertinents. Leur travail sera également facilité par l'échange mutuel et permanent d'information avec leur vis-à-vis.

La permanence

Une entité permanente se consacrera à la mise en œuvre du projet. Le rôle de la permanence du réseau consistera principalement à :

- Réaliser les outils d'information à l'intention des jeunes Québécois expatriés et les jeunes professionnels québécois désirant vivre une expérience à l'étranger;
- Développer et assurer le bon fonctionnement d'une plate-forme d'échange.
- Coordonner les activités d'information et de formation destinées aux têtes de réseaux;
- Recruter les têtes de réseaux et soutenir leur travail;
- Mettre en œuvre des outils pour valoriser la contribution des actuels et anciens expatriés du Québec.

Les têtes de réseaux à l'étranger

Les **têtes de réseaux internationales** seront soit des jeunes travailleurs, des étudiants, des chercheurs ou des entrepreneurs québécois vivant à l'étranger. Leur travail consistera à agir comme répondant pour un territoire étranger.

Les têtes de réseaux seront choisies parmi des jeunes ayant proposé leur candidature. On tiendra compte à cette fin de leur expérience, leur connaissance et leur enracinement ou leurs liens avec leur région étrangère d'adoption ou d'origine. Ils seront dotés d'une petite allocation ou d'un budget de fonctionnement.

Leur rôle consistera principalement à :

- Favoriser l'organisation d'activités sociales, culturelles et de réseautage pour les expatriés québécois situés dans le territoire étranger dont ils sont répondeurs;
- Animer un forum de discussion virtuel et produire et diffuser périodiquement un bulletin d'information aux expatriés de leur territoire;
- Promouvoir et mettre en valeur les richesses culturelles et économiques du Québec à l'étranger;
- Favoriser les liens entre les expatriés québécois et les jeunes leaders, institutions, organisations et entreprises locales et du Québec;
- Travailler en collaboration avec leur vis-à-vis au Québec.

Les têtes de réseau au Québec

Les **têtes de réseaux vivant au Québec** seront choisies parmi des étudiants ou travailleurs étrangers, Québécois issus de l'immigration, anciens expatriés ou tout simplement passionnés d'une partie du monde. Chacun d'eux agira comme répondant pour un territoire étranger. Ils auront pour responsabilités de :

- Favoriser l'organisation d'activités sociales, culturelles et de réseautage pour les anciens expatriés québécois ayant vécu dans le territoire dont ils sont les répondeurs;
- Créer des liens entre les membres de leur communauté établis au Québec et les jeunes Québécois;
- Animer un forum de discussion virtuel et collaborer à la rédaction d'un bulletin d'information périodique destiné aux expatriés anciens et actuels;
- Maintenir un lien avec leur vis-à-vis situé à l'étranger.

Exemples des ressources à l'intention des expatriés

Pour les Québécois expatriés

Association des Québécois en France (site réalisé par un bénévole)

www.quebecfrance.info/index.php

L'Association des Québécois en France est une association officieuse et apolitique, qui vise à réunir les Québécois et autres Canadiens francophones vivant en France. Ça se résume à ce portail web de renseignements très pratiques et à son forum de discussion. Il n'y a pas de siège social, ni d'assemblées, ni d'élections pour les administrateurs, ni de registre des membres.

Association des Québécois en Suisse (site réalisé par un bénévole)

www.toileaq.s.com

C'est dans le but de regrouper ces Québécois et leurs amis qu'a été fondée, à l'hiver 1995, l'Association des Québécois(es) en Suisse, organisation apolitique et à but non lucratif.

Québécois au Japon

www.quebecwa.net/index.htm

Pour les Français expatriés :

Maison des Français de l'étranger (site institutionnel de l'expatriation)

www.expatries.org

Ressources pour Français (site privé)

www.france-expatries.com

Portail des Expatriés (site privé)

www.expat.org